

Uniquement pour les titres au nominatif pur

À retourner en priorité par le lien internet en bas de page,
avec la totalité des pièces demandées, si vous ouvrez un compte au nominatif pur pour le donataire.

Tout dossier incomplet ne pourra être traité.
Vous pourrez renouveler votre demande en retournant votre dossier complet
par le lien internet ou par courrier postal en bas de page.

Pour les fêtes de fin d'année, **anticipez dès le mois d'octobre**,
vos transmissions de titres, pour leur enregistrement avant le 31 décembre.

INFORMATIONS SUR LE DON MANUEL

- Donation effectuée par la remise matérielle, de la main à la main, du bien donné au donataire
- Le don manuel doit être révélé au service des impôts du lieu de résidence du donataire dans les 30 jours suivant la donation au moyen de l'imprimé fiscal 2735.
- Afin que nous valorisions les titres entrés en portefeuille lors de cette donation, vous devrez nous envoyer une copie du formulaire 2735 visé par les services fiscaux.
- Code ISIN actions AIR LIQUIDE FR0000120073
- Numéro Siret du principal établissement : 55209628100019

DONATEUR : N° d'identifiant : _____ (Mention obligatoire)
M / Mme Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
Tél. _____ E-mail (*) _____

* AIR LIQUIDE communique principalement par mail. Vous ne recevrez aucune sollicitation publicitaire de notre part.

Demande à Air Liquide de prélever sur mon compte-titres au nominatif pur :

Nombre total de titres _____ (En chiffres)
_____ (En lettres)

Indiquez impérativement le nombre de titres que vous souhaitez donner par catégorie (code valeur).

Pour connaître le détail des catégories de vos titres, veuillez-vous reporter à votre situation de compte reçue par courrier et disponible sur Internet dans votre Espace personnel – rubrique « Mes documents ».

	Droit à la prime en 2021	Droit à la prime en 2022	Droit à la prime en 2023	Droit à la prime en 2024
Code Valeur	FR0000053951	FR0013459302	FR00140008A4	FR0000120073
Nombre de titres à prélever	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Sans instruction de votre part, Air Liquide appliquera la règle fiscale suivante : dans un même code valeur, les titres les plus récents seront prélevés en priorité pour les inscrire au nominatif pur au nom du donataire au titre du don manuel.

Air Liquide Service actionnaires :  Pour toute demande pensez à vous munir de votre identifiant actionnaire

Aide en ligne & contact : airliquide.com/fr/actionnaires/aide-ligne-contact

0 800 166 179  ou + 33 (0)1 57 05 02 26 depuis l'international

Ecrivez-nous : TSA 91948 - 62978 ARRAS Cedex 9

Rencontrez-nous : 75, quai d'Orsay 75007 PARIS

En faveur de :

DONATAIRE :

N° d'identifiant ⁽¹⁾ _____

- Je ne connais pas l'identifiant de son compte au nominatif pur
 Le donataire n'a pas de compte ⁽²⁾

M / Mme Nom _____ Prénom _____

Nom de jeune fille _____

Né(e) le _____ À _____ Dépt. _____

Pays _____

Adresse (fiscale) _____

CP _____ Ville _____ Dépt. _____

Pays _____ Tél. _____

E-mail (*) _____

Lien de parenté avec le donateur _____

* AIR LIQUIDE communique principalement par e-mail. Vous ne recevrez aucune sollicitation publicitaire de notre part.

Si **mineur**, coordonnées du représentant légal : Père Mère Autre : _____

M / Mme Nom _____ Prénom _____

Adresse (fiscale) _____

CP _____ Ville _____ Pays _____

Pour une donation en démembrement (usufruit-nue-propriété) ou indivision, nous vous recommandons de contacter votre notaire.

Fait à _____, le _____

Signature du DONATEUR

Signature du DONATAIRE
(ou de son représentant légal)

⁽¹⁾ A remplir si le donataire a déjà un compte au Nominatif pur.

⁽²⁾ Si le donataire n'est pas déjà titulaire d'un compte au Nominatif pur, veuillez joindre au présent document un dossier d'ouverture de compte à télécharger, sur le site d'AIR LIQUIDE, dans la rubrique Médiathèque, sous-rubrique formulaires et le compléter. Pour son traitement, envoyez votre dossier en priorité à l'adresse internet en bas de la première page.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles sont obligatoires. Elles sont collectées par L'Air Liquide SA – 75 Quai d'Orsay 75007 Paris – à des fins de gestion des titres.

Pour répondre aux obligations légales, les données peuvent être communiquées aux autorités compétentes. Par ailleurs, les outils utilisés pour la gestion des titres peuvent entraîner la transmission de ces données personnelles auprès de prestataires situés dans des pays non-membres de l'EEE (notamment USA) à des fins d'hébergement. Dans ce cas, nous prenons les mesures nécessaires pour garantir un niveau adéquat de protection de vos données par la signature des Clauses Contractuelles Type de la Commission Européenne.

Dans un but anti-blanchiment, les données peuvent être communiquées à l'administration fiscale française.

Les données personnelles seront conservées pendant les 5 années civiles pleines suivant la clôture du compte. Les droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité sur les données personnelles que vous avez fournies ainsi que le droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre mort et de demander la limitation du traitement vous concernant peuvent être exercés auprès du Service actionnaires :

- par courrier postal à l'adresse : AIR LIQUIDE Service actionnaires - TSA 91948 - 62978 ARRAS Cedex 9
- via notre formulaire de contact en ligne : <https://www.airliquide.com/fr/groupe/contactez-nous-rgpd>

Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de protection des données personnelles compétente, en France la CNIL. Coordonnées du délégué à la protection des données : Laurence Thomazeau – L'Air Liquide S.A. – 75 quai d'Orsay – 75007 Paris.